

Publié le : 13 décembre 2023

Sur le site internet

www.bresselouhannaiseintercom.fr

Département de Saône et Loire

Arrondissement de Louhans

**EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES AFFAIRES GENERALES DU
PRESIDENT**

COMMUNAUTE DE COMMUNES BRESSE LOUHANNAISE INTERCOM'

N° 2023/051

1.1 Marchés Publics

**Objet : Arrêté attribuant les marchés relatifs aux services d'assurances de la
Communauté de Communes Bresse Louhannaise Intercom'**

Le Président de la Communauté de Communes Bresse Louhannaise Intercom',

CONSIDERANT les marchés actuels relatifs aux services d'assurances de la Communauté de Communes Bresse Louhannaise Intercom', lesquels arrivent à échéance le 31 décembre 2023 (excepté l'assurance Dommages aux Biens laquelle arrive à échéance au 31 décembre 2024),

CONSIDERANT la nécessité de les renouveler avec effet au 1^{er} janvier 2024,

VU la remise en concurrence des marchés relatifs aux services d'assurances de la Communauté de Communes Bresse Louhannaise Intercom' et allotis en 3 lots comme suivants :

Lot n°1 : Assurance des responsabilités et des risques annexes

Lot n°2 : Assurance de la protection fonctionnelle des agents et des élus

Lot n°3 : Assurance des véhicules et des risques annexes

CONSIDERANT les offres reçues et les résultats de la consultation,

ARRETE

Article 1^{er}

Les marchés relatifs à l'exécution de prestations de services d'assurances sont attribués comme suivant :

- Le lot n°1 : Assurance des responsabilités et des risques annexes a été déclaré sans suite pour cause d'infructuosité par courrier en date du 28 novembre 2023. Une relance de procédure a été mise en place avec une date limite fixée au 19 décembre 2023 – 12h00.

- Le lot n°2 : Assurance de la protection fonctionnelle des agents et des élus est attribué à la compagnie d'assurance : GROUPAMA RHONE ALPES AUVERGNE – 50, Rue de Saint Cyr – 69 009 LYON pour une prime annuelle de 889,01 € HT soit 983,51 € TTC

- Le lot n°3 : Assurance des véhicules à moteur et risques annexes est attribué à la compagnie d'assurance : SMACL ASSURANCES SA – 141, Avenue Salvador Allende – CS 20000 – 79031 NIORT CEDEX 9 pour une prime annuelle de 14 010,45 € HT soit 16 333,99 € TTC et décomposée comme suivante :

Publié le : 13 décembre 2023

Sur le site internet

www.bresselouhannaiseintercom.fr

Garantie	Prime HT	Prime TTC
Formule de base	13 510,50 €	15 744,05 €
Marchandises transportées	499,95 €	589,94 €

Pour chaque lot, les prestations débuteront le 1^{er} janvier 2024 pour une durée de 36 mois soit jusqu'au 31 décembre 2026.

Article 2^{ème}

Il est approuvé la signature des marchés comme attribués ci-dessus.

Article 3^{ème} :

Le présent arrêté sera transmis au représentant de l'Etat.

POUR EXTRAIT CONFORME,

Fait à LOUHANS

Le 13/12/2023

Le Président

Anthony VADOT



Le Président,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.
- informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.